Date de 1ère immatriculation B. 27/04/2022

COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS CREDIPAR

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 K2

7 RUE JEAN BAPTISTE SAY

21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

CITROEN D.1

D.2 EFYHT2-H2F021

D.2.1 N10CTRCT173D671

D.3 BERLINGO E. VR7EFYHT2NN519378 F.1

2040 F.2 2040 F.3 3540

1473 G G.1 1398

J J.1 CTTE J.2 BB J.3 FOURGON K e2*2007/46*0625*18

P.1 P.3 P.6 5 1499 P.2 75 GO Q S.1 S.2 U.1 74

U.2 715/2007*2018/1832AQEURO6 2813 V.7 140 V.9

X.1 VISITE AVANT LE 27/04/2026

Pour le ministre et par délégation, Y.1 34 Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Y.3 Y.4 11 Y.5 302.76 2.76 Y.6

H

1 27/04/2022

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Zoheir BOUAOUICHE

Certificat d'immatriculation

GG-440-AC

27/04/2022

2022BT25095

VR7EFYHT2NN519378

CITROEN

COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS CREDIPAR

CRFRAGG440AC6VR7EFYHT2NN51937852204271CTTE<< FOURCITROEN<<<<<<BerlingO<<<<<2022BT2509596

COUPON DÉTACHABLE

86201640187595

République Française Ministère de l'Intérieur Certificat d'immatriculation		(A) Numéro d'immatriculation (B) Date de la première immatriculation du véhicule (C) Non, plenom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du pirenom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule d'unitérait d'immatriculation est le propriétaire que celui de propriétaire propriétaire du venicule de propriétaire de l'immatriculation est le propriétaire que celui de propriétaire de l'indiare de cess de multi-propriéte (C4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriéte (C4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriéte (C4.1) Mention précisant le nombre de savinaire de l'inmatriculation de l'Ab Denomination commerciale (C3.1) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (et kg) (C3.1) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (et kg) (C3.1) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (et kg) (C3.1) Masse de ut de l'immatriculation (et kg) (C3.1) Masse de l'immatriculation (et kg) (C3.1) Masse de l'immatriculation (et kg) (C3.1) Masse de l'immatriculation (et kg) (C3.1) Représe de l'immatriculation (et kg) (C3.1) Représe de l'immatriculation (et kg)
		(1.1) Genre national (1.2) Carrosserie (EE) (1.3) Carrosserie (EE) (1.4) Carrosserie (EE) (1.4) Carrosserie (EE) (1.4) Carrosserie (EE) (1.5) Universorie (eksignation nationale) (2.1) Carrosserie (eksignation par type (si disponible) (2.1) Pussance nette maximale (en kW) (si disponible) (2.1) Pussance administrative nationale (3.2) Nombre de places existes, y compris celle du conducteur (3.2) Nombre de places assistes, y compris celle du conducteur (3.2) Nombre de places assistes, y compris celle du conducteur (3.2) Nombre de places assistes, y compris celle du conducteur (3.2) Nombre de places assistes, y compris celle du conducteur (3.2) Nombre de places debout (le cas ethéant) (4.1) Numbre de places debout (le cas ethéant) (4.2) Nombre de places debout (le cas ethéant) (4.3) Nombre de la directive (an min -1) (4.7) CO2 (en gl/m) (4.7) Dates de contribles techniques (4.1) Montant du la taxe sur les vériricules de transports en Euros (4.3) Montant de la taxe risgionale en Euros (4.4) Montant de la taxe risgionale en Euros (4.5) Montant de la taxe risgionale en Euros (4.5) Montant de la taxe les deriverses et de la redevance en Euros (4.6) Montant de la staxe les controles en Euros (4.6) Montant de la staxe et de la redevance en Euros (5.7) la La controles carros sobre la redevance en Euros (6.6) Montant de la staxe et de la redevance en Euros (6.7) la La controles carros sobre la redevance en Euros (6.7) la la controles carros sobre la redevance en Euros (6.7) la la controles carros sobre la redevance en Euros (6.7) la la controles carros sobre la redevance en Euros
atuor et ab aboo al ned sa	Veau certificat	ue siom nu'b əbohəq ənu İnabnəq rəininə təə təməq noquos əD